



Avenir des CETE et STC

Réunion du 20 sept. 2011 entre le **Cabinet**
et les **Organisations Syndicales**

Compte-rendu Cfdt

Pour le Ministère : BERTEAUD (dircab adjoint), FERRAND (conseiller social),
VALLA (adjoint au DRI), JUNG (sous-directeur DRI)
SG/DRH ; SG/SPES

Les quatre OS (organisations syndicales) **CFDT, CGT, FO, UNSA**, étaient représentées.

Délégation CFDT : **LEBRETON** (permanence), **BOUIN** (Cete Ouest), **POSTEL** (SETRA)
RAMBAUD (Certu - Rédacteur)

Ordre du jour :

Validation du compte rendu de la réunion du 14/09

Modification du calendrier

Présentation des modifications apportées aux documents

Échanges sur les missions des STC

L'ensemble des organisations syndicales ont fait des déclarations préalables ou apportées des témoignages sur les vécus des services.

Pour la CFDT :

SETRA : Dominique Postel fait part du mécontentement des agents du SETRA suite à l'annonce du départ de leur directeur Philippe Redoulez pour ATMB (Tunnel du mont Blanc) le 1^{er} décembre, soit 15 jours avant le déménagement du service à Sourdon ! « le capitaine s'en va avant que le bateau coule ». Annonce reçue comme un coup de massue si besoin en était, qui a pour conséquence une situation explosive au SETRA. Un courrier a été adressé au SG pour savoir si quelqu'un était nommé en remplacement et dans quels délais. Sur le sujet du jour, la CFDT du SETRA pointe un manque de cohérence entre le très récent projet de service du SETRA et le bilan d'activité présenté.

CFDT : en déclaration préalable nous vous rappellerons les termes de notre courrier du 26 juillet 2011. Dans ce courrier, nous demandons de disposer de l'ensemble des éléments utiles à l'appréhension des enjeux de ce dossier.

Nous précisons que dans une interview du début de l'année, Madame la directrice de la recherche et de l'innovation faisait état de la finalisation en cours d'une **cartographie** qui décrivait précisément chacun des organismes du RST, au travers d'une grille d'analyse commune, en terme de **compétences, de domaines d'activité, d'implantation territoriale, de ressources humaines, de réseaux et partenaires**, d'actions d'animations particulières. Nous estimons indispensable de disposer de cette cartographie, et pour le moins, pour chacun des organismes et services concernés, des effectifs par statut, des emplois actuels, par grands domaines d'interventions, de leur démographie et de leurs évolutions prévisibles comme des impacts attendus des évolutions souhaitées en matière de positionnement. A ce jour nous attendons toujours ces éléments d'importance.

Dans ce même courrier, en terme de **méthode**, nous indiquions que la préparation des réunions de discussions dans de bonnes conditions exigent que nous disposions des documents soumis à notre

examen dans des délais permettant la consultation de nos équipes. 15 jours constitue un délai acceptable, en dessous cela devient très difficile. Nos constats sur les deux dernières réunions sont loin de nous satisfaire. Les délais très courts qui nous sont imposés ne permettent pas de mener les échanges avec nos équipes et militants dans les services. De la même façon, les versions des documents qui nous sont présentées évoluent (nous n'avons pas vu la V3 et nous parlons aujourd'hui de la V4 par exemple) sans que nous puissions identifier avec facilité les évolutions et modifications.

Vous indiquiez en introduction la prise en compte de remarques de la CFDT. Nous avons les plus grandes difficultés à mesurer ce qui a été pris en compte. Nous souhaiterions aussi y voir plus clair sur les **champs de négociation** qui vont nous être ouverts dans le cadre de ce nouveau dispositif.

Directeur de cabinet adjoint : sur le SETRA, je vais être provocateur mais "*pendant l'inventaire, la vente continue*" ! Une décision a été prise, nous l'assumons. Il y a des arrivées et des départs. Petit à petit ce service sera replacé dans un processus normal. Mais, j'entends vos propos et je m'engage à une rencontre avec vous sur la question spécifique du SETRA. Un peu provocateur il ajoute : "*certain trouvaient l'actuel directeur pas à la hauteur, et là, vous le regretteriez déjà !*".

Concernant la cartographie, nous attendons d'être plus précis, ce sera bientôt diffusable.

Pour le suivi des documents, d'accord pour fonctionner en mode correction, la DRI remettra ce soir les documents en odt.

Biodiversité : effectivement, la recherche existe sur ce domaine, et nous n'avons rien en opérationnel dans le NDST, il faut construire et intégrer cette mission.

Sur la recherche : ce NDST est sur un champ différent, il faut une proximité avec la recherche, il sera en interface entre l'opérationnel et la recherche, nous pouvons améliorer le papier la dessus.

L'idée d'un grand « STC/DC » : a priori n'est pas intéressant : pourquoi faire compliqué si l'on peut faire simple !

FO : Nous ne nous retrouvons pas dans les missions, et on a besoin d'une ingénierie concurrentielle, le statut EP ne sera pas compatible avec la jurisprudence européenne

Directeur de cabinet adjoint : concernant la mise en concurrence et les normes européennes, pour nous cela est totalement indépendant que ce soit un SCN ou un EPA. Nous pouvons faire un récapitulatif des jurisprudences et montrez-nous vos arguments. Trois cas permettent un contrat sans mise en concurrence, le "in-house", le partenariat avec co-financement, le code des marchés concernant des sujets d'innovation. A côté, on pourra répondre à des appels d'offres.

Le statut impacte la gouvernance et les aspects financiers. Le rapport du CGEDD ne nous engage pas.

Directeur de cabinet adjoint : suite à une question de la CGT sur le SETRA, il répond que le SETRA aura du mal à survivre s'il n'est pas dans un ensemble plus vaste. C'est valable également pour les autres STC. Rattachés aux Directions générales d'administration centrale, ça ne marchera pas non plus, les DG sont liés au cabinets et aux questions parlementaires, toujours dans l'urgence.

Nous sommes en situation de RGPP, on ne peut pas faire sans, il faut intégrer ces objectifs.

CFDT sur le CERTU : le Certu a des missions bien particulières de maîtrise d'ouvrage, capitalise l'expérience, publie. Il ne sert pas seulement à coordonner les CETE entre eux comme le dit le rapport d'audit qui semble aussi sous entendre un défaut majeur de pilotage technique de tout le RST ! va t'on retrouver nos missions dans le NDST ? comment vont elles évoluer ? Quid de la perte d'identification du CERTU, aussi à l'international ?

CFDT sur le CETMEF Le Cetmef est en pleine restructuration, une 2° couche n'est pas la bienvenue. Il faut un moratoire sur la suppression des 25 postes en attendant la mise en place du NDST.

Directeur de cabinet adjoint : Formule magique « *pendant l'inventaire, la vente continue* ». On ne peut pas faire de moratoire pendant les réflexions d'évolutions des services ... ni au SETRA, ni ailleurs, il faut intégrer ces adaptations dans nos réflexions.

Par ailleurs, les missions des STC sont essentielles, j'entends bien qu'elles sont particulières, pas question de laisser filer les compétences sur les missions des STC (Expertise, méthode, normalisation, animation de réseau, ...). Les DAC, même si elles perdent les STC, ne pourront pas reconstituer des pôles concernés par les baisses d'effectifs.

Le directeur de cabinet adjoint a bien confirmé que la période de CONCERTATION allait se terminer et que nous allions rentrer dans la phase de NÉGOCIATION

Nouveau calendrier :

- Documents de la DRI pour les OS le 21/09/2011
- Remontées des OS pour le lundi 26/09/2011
- Synthèse sur les missions des CETE et STC le 04/10/2011
- Réunion sur les collectivités locales le 08/11/2011
- Nouvelle date ajoutée : discussion sur le statut le 15 novembre

Prochaine réunion plénière le **mardi 04 octobre 2011**

Sur la synthèse des missions de CETE et des SRC

**DANS LES BUREAUX DE VOTE
OU PAR CORRESPONDANCE ...**

**JE CHOISIS DES IDÉES
NEUVES SUR DU
PAPIER RECYCLÉ ...**

**... ET SURTOUT
PAS L'INVERSE !**



la Cfdt ... des choix, des actes !

le 20 octobre VOTEZ ! Merci d'avance de votre soutien